

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Immercuriennes, Immercuriens

C'est l'été. La saison que nous apprécions tous, car celle est synonyme souvent de vacances, de repos, de détente. Petit à petit, nous retrouvons nos libertés, même s'il faut rester le plus prudent possible, car le virus circule encore.

Vous découvrirez dans ce nouveau magazine de Liaisons que la vie reprend petit à petit son cours. Avec la journée Bib's en fête, au parc de Vaudry-Fontaine, le 3 juillet, ou encore les pauses bien-être, dans le parc Jean-Pierre Deleury, le week-end des 10 et 11 juillet, où vous pourrez découvrir le massage, la méditation ou encore le yoga. Le premier festival de musique, le SLB Fest, se prépare, et vous donne déjà rendez-vous pour le 18 septembre, au stade Georges-Cuvilly. D'autres manifestations compléteront un programme estival ouvert à tous.

Le grand dossier du mois nous emmènera vers les plus jeunes. De la petite enfance, avec la crèche des Capucines et le relais petite enfance, à l'école, en passant par l'offre de loisirs, culturelle et sportive, Saint-Laurent-Blangy propose à la population et à la jeunesse en particulier de nombreux services adaptés à leurs besoins quotidiens. Dans cette période post-covid la jeunesse mérite toute notre attention et ce dossier montre les investissements humain et financier que la ville entreprend chaque année.

On vous emmène également manger, avec une liste d'établissements qui peuvent vous accueillir ou vous proposer de la vente à emporter.

Ce nouveau magazine de Liaisons vous invite à sortir, à retrouver vos copains, vos amis, vos familles, avec bien sûr toujours la prudence nécessaire. Profitez bien de ces moments de liberté retrouvée, profitez bien de tous les moments de convivialité que proposent la commune et ses associations. Profitons-en enfin pour construire, au travers de nos retrouvailles, le monde de demain. Vous pouvez compter sur nous, et nous savons que nous pouvons compter sur vous !

Nicolas Desfachelle

Maire de Saint-Laurent-Blangy
Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras

2	• ÉDITO
RETOUR EN IMAGES	
3-5	• Balades urbaines • Accueil de Loisirs du mercredi • Le club lecture • Rafrâichissement pour les écoles • Participation citoyenne • La ville aide au marquage des vélos
VIE IMMERCURIENNE	
7	• Un tout nouvel éclairage • Don Vaudry-Fontaine
8	• Adrien Bart aux JO • 50 ans de vie commune pour les époux Dorez
9	• La nouvelle carte nationale d'identité • Campagne #coule pas ton été ! • Ouvrez votre club, c'est reparti !
10	• SLB Fest au stade Georges-Cuvill
11	• Les offres de restauration • La Poste : nouveaux horaires • Salon 24h pour l'emploi
12-14	• Agenda été 2021
DOSSIER	
15-22	• Dossier : L'offre de la ville pour accompagner la jeunesse • Dispositifs d'aides adressés aux jeunes
RENCONTRE	
23	• Ely et ses pépites pour votre bien-être • «Mon animal et moi» • Nécrologie
INFORMATIONS	
24	• Objectif : Tous vaccinés !

PERMANENCES



Nicolas Desfachelle,
Maire,
Vice Président de la
Communauté Urbaine d'Arras,
Président de l'Office du Tourisme
du Pays d'Artois

Vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences à l'Hôtel de Ville chaque semaine.

Contact :
Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
maire@saint-laurent-blangy.fr

Balades urbaines

Les élus ont été à la rencontre des habitants pour ces trois premières balades. Il s'agit d'un rendez-vous convivial qui donne l'occasion à l'équipe municipale de répondre aux différentes questions posées par les habitants et présenter les projets à venir.

La balade dure environ 1 heure mais vous avez la possibilité de nous rejoindre à tout moment et aux différentes étapes pour interroger les élus sur un sujet en particulier, nous accompagner quelques minutes ou tout au long de la balade.

Le dernier rendez-vous est programmé le 30 juin à 14h30 au départ du parc Jean-Pierre Deleury.



« Les balades urbaines ? Une excellente idée »

Ces trois premières balades urbaines ont beaucoup plu à Monique Baudry (80ans), qui d'ailleurs a prévu de participer à la dernière balade. « C'est très intéressant, et j'ai appris beaucoup de choses sur chaque quartier, dit-elle. On parle de tout ce qui se passe dans Saint-Laurent-Blangy, et on évoque même des points historiques. » Des sorties qui la confortent un peu plus chaque jour sur l'opportunité d'habiter dans notre belle commune. « J'ai habité à Lens, puis à Neuville-Saint-Vaast. Nous avions une grande maison, et au décès de mon mari, cette maison est devenue trop grande pour moi. » Madame Baudry cherche alors un appartement sur Arras et Saint-Nicolas, mais c'est finalement au Nouveau Siècle, rue Laurent Gers, qu'elle trouve son bonheur. « Il y a bientôt treize ans que j'habite ici et je suis ravie. J'ai désormais l'impression d'avoir passé toute ma vie à Saint-Laurent-Blangy. » Surtout que Madame Baudry s'investit aussi désormais dans le club des aînés. « Je n'y vais pas pour jouer aux cartes, mais pour rencontrer du monde. Et puis, ils avaient besoin d'une serveuse et j'ai proposé mes services. » Elle attend désormais avec impatience le dernier rendez-vous de ces balades urbaines, le mercredi 30 juin, où les élus iront une nouvelle fois au contact de la population. « Saint-Laurent-Blangy est une ville qui bouge et qui grandit rapidement. Il y a tout pour bien y vivre. Et s'intéresser à ce qui s'y passe permet pour moi une meilleure intégration. »



Accueil de loisirs du mercredi : Atelier jardinage

Vous n'avez pas la main verte, vous manquez d'idées pour aménager votre potager, la «brigade verte junior» saura probablement vous aider.

La preuve en image avec le magnifique potager réalisé par les maternelles dans le cadre des ateliers du mercredi matin.



Le club lecture

Un grand merci aux participantes pour cette soirée de lancement du Bib'Echanges ! Qu'il est bon de se retrouver, et, qui plus est, de repartir avec des idées de lectures plein la tête ! N'hésitez pas à nous rejoindre le 1er Vendredi de chaque mois dès 18h !



Rafrâichissement pour les écoles

La ville prend soin de l'environnement de travail des L'écoliers. Les peintures ont été refaites à l'école Langevin et la toiture changée au Petit Pont de Bois.



Participation citoyenne

Ce samedi 26 juin avait lieu une réunion concernant le dispositif de Participation citoyenne permettant de lutter contre les actes de délinquance et d'incivilités. Ce fut l'occasion pour les élus d'échanger avec les adhérents et ainsi contribuer à créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez toujours y participer et devenir citoyen référent. Pour cela il vous suffit de laisser vos coordonnées par mail à mairie@saint-laurent-blangy.fr ou au 03 21 50 14 00.



La ville aide au marquage des vélos

Afin de lutter contre le vol des vélos, la commune a offert aux Immercuriens la possibilité de marquer leur vélo ce samedi 26 juin.

Une opération qui a connu un beau succès : près de 50 vélos se sont fait répertorier pour leur assurer une sécurité supplémentaire.



Inauguration de l'atelier vélo

La municipalité et le Conseil Municipal de Saint-Laurent-Blangy en présence de M. le Maire, Nicolas Desfachelle et de M. Yannick Paillard, président de l'ADAV,

sont heureux de vous convier à l'inauguration de l'atelier vélo de Saint-Laurent-Blangy

mardi 6 juillet 2021 à 18 heures
Parking derrière l'Hôtel de Ville



Samedi
4 septembre

Bib'
en fête!



Médiathèque Jean-Paul Fleurquin

03 21 15 30 90
mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Broc'livres - Inscrivez-vous pour vendre ou acheter !

Vide-bib - Déposez ou chinez 20 livres !

Atelier dessin - 11h à 12h30, 14h à 15h30, 16h à 17h30 - Avec Emilien et Samson

Arokana - 11h à 12h30. Groupe arrangeois pop-rock, bonne humeur et chanson française survitaminée !

Ecole de Musique - 16h à 17h

Les ensembles de l'école de musique sont ravis de pouvoir se produire enfin !

Quartet Belvedere - 12h30 à 15h

Du swing jazz manouche, des balades et de la virtuosité.

Flat hat - 11h à 12h : atelier sur réservation, 16h30 à 18h : atelier libre
15h20 à 16h : Spectacle clown

Solo d'acrobatie - 15h, 17h- Spectacle avec les disciplines du parkour et de l'acrobatie. Cie Bakhus : «Seul»

Yoga conté - 14h à 15h : 6-10 ans,
15h15 à 16h15 : 3-5 ans

Plein d'énergie et relaxation lors d'un yoga conté ! Yes / Green

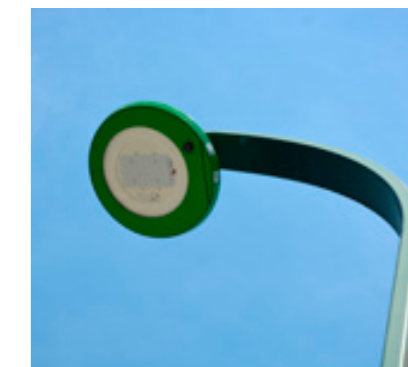
Venez également vous faire tirer le portrait par un caricaturiste et profitez sur place de spécialités américaines, rafraichissements et sucreries.

Un tout nouvel éclairage pour la commune

L'éclairage public est une des priorités du conseil municipal. C'est pour cela que 250 000 € vont être investis cette année pour le remplacement des lampes actuelles par un éclairage en LED. « C'est la première tranche des travaux, explique Philippe Mercier, adjoint au maire en charge du dossier.



Nous investirons de la même manière en 2022 et en 2023. » Soit au total près de 700 000 € sur trois ans. « Nous travaillons par secteur, afin de n'oublier aucune rue de la commune. Nous allons aussi équiper le terrain synthétique du stade communal d'un variateur. » Qui permettra de personnaliser l'éclairage entre les entraînements et les matches. « Il y a besoin de moins d'éclairage pour un entraînement que pour un match. » Le but est bien sûr de faire des économies. « On maîtrise ainsi la facture énergétique, et on permet de garder l'éclairage public la nuit pour la sécurité des biens et des personnes. » Ce nouvel éclairage va permettre également de baisser la ligne de crédit sur la maintenance de l'éclairage public, le matériel étant neuf. « Il est difficile pour le moment de chiffrer les économies, mais elles seront



intéressantes pour la maîtrise globale de notre budget. » Ces travaux trouvent aussi écho dans le développement durable, une donnée importante pour le conseil municipal qui veut s'inscrire au mieux sur le long terme en intégrant les contraintes écologiques et sociales à l'économie. S'il serait exhaustif de citer toutes les rues concernées par ces premiers travaux, on peut retenir les rues de Versailles, Barbusse, de l'Égalité, Estenne-Cauchy ou encore le parking de l'école Lenglet. « Les travaux seront coordonnés, afin d'être le plus performant possible. »

BLANCHE GARDIN DENIS PODALYDÈS CORINNE MASIERO

EFFACER L'HISTORIQUE
UN FILM DE BENOÎT DELÉPINE & GUSTAVE KERVERN



Venez avec votre couverture !

Samedi
28 août
à partir de 20h

CINÉ
PLEIN AIR!

Parc
Jean-Pierre DELEURY

Accès aux 200 transats
à partir de 20h

Projection à partir de 21h

Entrée libre

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr



FONTAINE DE VAUDRY FONTAINE SAINT LAURENT BLANGY

Oui, je fais un don pour le patrimoine.

www.fondation-patrimoine.org/71868

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Je retourne ce document, en y joignant mon chèque libellé à l'ordre de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine, 153 bis Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly Sur Seine

Le montant de mon don est de €

Mes coordonnées

Raison sociale :

Civilité Prénom NOM :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal Ville :

Pays :

E-mail :

FONDATION



PATRIMOINE

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

La Fondation du patrimoine vous remercie de votre générosité.

Adrien Bart, un Immercurien aux Jeux Olympiques



Dans le respect de la tradition depuis maintenant de très longues années, il y aura un Immercurien aux Jeux Olympiques. Déjà qualifié en 2016 lors de l'Olympiade de Rio, le céiste de l'ASL Grand Arras, Adrien Bart, sera de nouveau au rendez-vous, début août, des Jeux Olympiques de Tokyo, reportés l'été dernier pour cause de pandémie. Une juste récompense pour celui qui tient le devant de la scène internationale depuis 2016, et qui ira au Japon avec de très hautes ambitions, puisqu'il rêve tout simplement de l'or olympique, ce qui n'est pas impossible au regard des derniers grands résultats d'Adrien lors des grands rendez-vous européens et mondiaux.

C'est aux championnats du Monde de 2019, avec une médaille de bronze autour du cou, qu'Adrien, 29 ans, diplômé de kinésithérapie, a obtenu son ticket pour l'Olympiade. Quelques semaines plus tôt, il avait même empoché la médaille d'or lors d'une épreuve de Coupe du Monde. En 2020, il avait aussi récolté une breloque en Coupe du Monde en terminant à la troisième place de la finale. Il sort des championnats d'Europe, où il a obtenu une sixième place sur 1000 mètres, la distance olympique et une huitième sur 500 mètres.

Adrien vient d'entamer la dernière ligne droite de sa préparation avec un stage à Temple-sur-Lot, et effectuera certainement un dernier passage du côté de Saint-Laurent-Blangy, début juillet, avant de s'envoler, le 15 juillet,

pour Komatsu, au Japon, où il participera au dernier stage de l'équipe de France. Il aura ensuite rendez-vous avec l'histoire le vendredi 5 août, pour les séries et les quarts de finale de la compétition olympique, et le samedi 6 août, pour les demi-finales et la finale. Neuvième en 2016 à Rio de Janeiro, où l'on retrouvait également un certain Thomas Simart, Adrien rêve d'or olympique. « *C'est mon objectif depuis plusieurs années, et je serai au rendez-vous* », a-t-il déclaré récemment sur Planète FM, lors de l'émission 100% sport. Un immercurien en or à Tokyo ? On en rêve tous !

Cinquante ans de vie commune pour les époux Dorez



Nicolas Desfachelles, maire de la commune, a accueilli, en l'hôtel de ville, et avec toutes les précautions sanitaires nécessaires, Monsieur et Madame Dorez pour leurs noces d'or. Hasard du calendrier, c'était il y a cinquante ans, jour pour jour, soit le samedi 22 mai 1971, à Anzin-Saint-Aubin, que Monsieur Jean-Claude Dorez a pris pour épouse Madame Claudine Wavelet. Les époux Dorez habitent la commune depuis 1977, date de construction du lotissement de la rue d'Amboise où ils vivent toujours.

Monsieur et Madame Dorez se sont rencontrés en février 1968 au cinéma. Et c'est pendant les grèves de

mai 1968 qu'ils ont commencé à sortir ensemble. De leur union, sont nées leurs deux filles, Cécile et Claire, qui leur ont apporté quatre petits-enfants, Charlotte, Camille, Léo et Mathys.

Monsieur Dorez a travaillé pendant cinq ans, de 1967 à 1972, chez Delétoile, Avenue Lobbedez à Arras, à l'emplacement de l'actuel supermarché Leclerc, où l'on fabriquait des chaussettes, du fil nylon et du tergal. En 1972, il rejoint la société Rhône Poulenc, où il passera trente-sept années. Madame Dorez est elle un exemple de fidélité, puisqu'elle a passé quarante ans chez Groupama, dans les locaux du Boulevard Carnot à Arras.

Monsieur Dorez adore le jardinage et il est membre du bureau des Jardins Familiaux de la commune, mais aussi tout ce qui tient au bricolage et à la mécanique. Il a pratiqué pendant de longues années la course à pieds. Madame a fait pendant longtemps du tricot pour les enfants, « *mais maintenant, c'est un peu démodé.* » Elle lit, marche avec ses copines et pratique l'Aquagym, à Avion, avec ses amies.

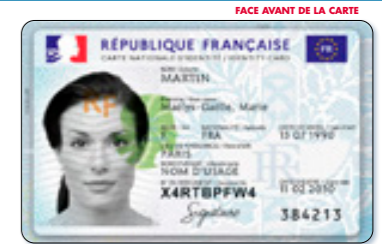
La nouvelle carte nationale d'identité

Une nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique, au design modernisé.

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis trois ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte nationale d'identité dont l'actuel format date de 1995.

La nouvelle carte sera déployée progressivement à partir du 15 mars 2021 et généralisée à la France entière à compter du 2 août prochain.

La nouvelle carte d'identité sera plus sécurisée, plus pratique et verra son design modernisé. Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre le phénomène de la fraude à l'identité.



VNF met en garde contre les dangers de la baignade. #coule pas ton été !

L'assouplissement des contraintes liées au contexte sanitaire et le retour des beaux jours incitent les Français à sortir plus massivement et à profiter notamment des espaces de respiration à proximité que proposent les fleuves, canaux et rivières.

S'ils constituent un grand terrain de détente les canaux et rivières françaises ne sont pas faits pour la baignade, hors espaces aménagés. La baignade y est dangereuse et y est, sauf exceptions, interdite.

Chaque année de nombreux accidents, souvent mortels, sont malheureusement à déplorer dans les canaux et rivières de France. En effet, selon l'enquête Noyades réalisée par Santé publique France en 2018, plus de 20% des noyades accidentelles ont lieu chaque année dans des cours d'eau et celles-ci représentent 40% des noyades mortelles.

OUVREZ VOTRE CLUB, C'EST REPARTI !

Si votre association souhaite promouvoir des actions citoyennes, développer la pratique sportive en milieu rural, les activités de pleine nature, intégrer des personnes en situation de handicap, etc., Ouvrez votre club s'adresse à vous !

Faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous est l'enjeu de cet appel à projets !

Pour cela, vous devez transmettre votre dossier, complet par voie dématérialisée entre le 17 mai et le 27 août 2021

PROCÉDURE :

- Se connecter à : <https://portailpartenaire.pasdecalais.fr/Extranet/>
- Faire une demande d'ouverture de compte
- Dès la réception de votre identifiant et de votre mot de passe (souvent 48h maximum après votre demande), vous pouvez vous connecter sur la plateforme E-partenaire



Un festival en septembre au stade Georges-Cuvilly



SLB FEST
FESTIVAL ROCK

RICH ROBIN
WAKE UP DEAD
GHOST TOWN DOG'S
BREAKING THE LAW THE LAB
HOLOGRAIL MODESTY

SAM 18/09/21
SAINT-LAURENT-BLANGY (62)
(DERRIÈRE LA MAIRIE) PRIX LIBRE

15 H00 OUVERTURE DES PORTES
15 H30 TREMPLIN ROCK GROUPE JEUNES
17 H30 > OOHOO FESTIVAL

RESTAURATION ET BAR SUR PLACE
AVEC : SEA SHEPHERD, LUDOPOLY, MERCH, ARTISTES, ...

PARKING MOTO
PARKING VÉLO

AVEC LE SOUTIEN DE :

En septembre dernier, SLB Fest et la Sono Tonne avaient décidé de lancer le premier festival rock dans la commune. Mais voilà, la pandémie n'ayant pas baissé pied, la préfecture avait posé son veto pour la tenue du concert. Mais Thomas Jacquemont, de SLB Fest, est un homme tenace. Et après une nouvelle rencontre avec les élus de la ville de Saint-Laurent-Blangy qui lui ont apporté tout son soutien, on peut annoncer que le festival reviendra, le samedi 18 septembre, au stade Georges-Cuvilly. « Nous serons seuls cette fois-ci pour l'organisation. La ville nous a apporté son soutien effectivement, mais elle ne se substituera pas à la décision préfectorale. Nous allons donc préparer une organisation solide, en respectant les gestes barrières encore et encore, avec quelques différences par rapport à l'organisation de l'an dernier. » Il n'y aura en effet cette année qu'une seule scène et seulement quatre concerts à partir de 18 h et jusque minuit. « En lever de rideau, à partir de 15 h 30, et jusque 17 h 30, nous ferons évoluer les

jeunes qui avaient gagné le tremplin en 2020. Ils ont tous donné leur accord pour être présents, et c'est une formidable occasion pour eux de se montrer. » Pour la programmation, Thomas Jacquemont a déjà l'accord de Rich Robin, Ghost Town Dog's et Breaking The Law, du lourd et du très lourd pour les connaisseurs. "On vient de boucler le dernier groupe récemment. On voulait du local, et ce sera Wake Up Dead qui sera à l'affiche. Il y a deux Arrageois dans ce groupe." Reste maintenant à croiser les doigts. « On est très motivé. D'ici septembre, il y aura certainement une évolution, et les gens seront vaccinés. D'ici là, des tests seront également menés sur d'autres festivals, et nous aurons des repères. Depuis un peu plus d'un an, la culture

est complètement à l'arrêt. Et ce serait un honneur qu'elle puisse redémarrer notamment à Saint-Laurent-Blangy. »

L'entrée sera libre. « Chacun mettra ce qu'il a envie de mettre dans la caisse des entrées. On ne fait pas un concert pour les initiés, mais bien un concert pour faire découvrir la musique rock sous toutes ses formes. C'est une belle opportunité de voir à l'œuvre ces groupes dans un cadre accueillant que nous allons aménager au mieux pour en faire un véritable lieu de concert. »

SLB Fest
samedi 18 septembre
stade Georges-Cuvilly.



Profitez des beaux jours ! Les offres de restauration à Saint-Laurent-Blangy



LES JARDINS DE SAINT LAURENT
1 Rue Laurent Gers / 06 37 11 07 31
Restaurant/Traiteur. Vente à emporter de plateaux repas, sandwiches, etc.
www.jardins-de-saint-laurent.com



LA TAVERNE DES GAULOIS
14 Rue du Général de Gaulle / 03 21 73 69 83
Vente à emporter de 11h30 à 14h du lundi au vendredi.
ouvert 9h-15h, vendredi soir 19h



LES JUS D'ELO
2d Rue de Versailles / 06 31 04 80 67
Ouvert sur rendez-vous



MAQ 10
1 Rue de Versailles / 03 61 11 97 53
Du lundi au jeudi 11h30-14h et 18h30-22h30
Du vendredi au dimanche 11h30-14h et 19h-22h30
Fermé le dimanche midi.
Livraison + retrait sur place



A LA FINE BOUCHE (Traiteur)
6 av Hermitage / 03 21 15 19 11
Traiteur pour événements privés. Vente à emporter de plateaux repas, sandwiches, assiettes fraîcheur, etc. De 8h à 13h
www.alafinebouche-arras.com



PRESTO PIZZA
7 Rue Laurent Gers / 03 21 71 60 60
Ouvert du mardi au samedi 11h-14h30, 18h-23h, dimanche 18h à 23h



PIZZÀ LA CARTE
Place Auguste Chabot / 07 69 41 35 80
Ouvert vendredi et samedi de 18h45-21h



FRITERIE L'IMMERCURIENNE
Rue Laurent Gers / 03 21 71 05 86
Ouvert 12h-13h45 et 19h-20h45
mardi 12h-13h45, fermé le dimanche



FRITERIE THE KING
Rue des Rosati / 07 52 60 76 22
Ouvert du lundi au mercredi 12h-14h et 19h-21h, jeudi 12h-14h, vendredi 12h-14h et 19h-21h30, samedi 12h-14h



P'TIT DÉLICE DU PARC
Parc Jean-Pierre Deleury
Le P'tit Délice du Parc vous accueille les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 19h au Parc Jean-Pierre Deleury et tous les jours pendant les vacances d'été. Gaufre, glace, crêpe, croustillon, chichi, granitas...



LA CH'TITE SAUCISSE
Place de la mairie / 07 50 44 32 45
Spécialiste du Hot-Dog, présent le vendredi sur la place de la mairie



FRED HOT DOG
Place de la mairie/parc Jean-Pierre Deleury 06 11 39 64 50
Spécialiste du Hot-Dog, présente sur la place de la mairie le lundi et le mercredi de 12h à 14h et le samedi et dimanche de 12h à 18h30 au parc Jean-Pierre Deleury (chemin de halage)



PIZZASSINO
Avenue Roger Salengro / 06 40 51 22 75
Distributeur de Pizza. ouvert 24h/24

Horaires de fermeture estival des boulangeries :
Boulangerie Segard : du 4 au 29 août
Boulangerie Le Sénéchal : du 19 juillet au 5 août inclus



Pour suivre l'évolution des habitudes de la clientèle, L'agence de la poste rue du Gal BARBOT change ses horaires d'ouverture à compter du 21 juin 2021.

LUNDI	9H 12H - 13H30 17H30
MARDI	10H 12H - 13H30 17H30
MERCREDI	9H 12H - 13H30 17H30
JEUDI	9H 12H - 13H30 17H30
VENDREDI	9H 12H - 13H30 17H30
SAMEDI	9H 12H

SALON 24H POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION Mardi 7 septembre Artois Expo

Ce rendez-vous, c'est la possibilité pour les candidats, en une journée, (de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h) de rencontrer et de présenter leur parcours professionnel, leur ambition et leur motivation auprès de plus de 35 entreprises et centres de formation qui recrutent leurs futurs talents.





Jusqu'au 4 août

Exposition

Médiathèque
sur les héros et héroïnes de BD
A partir de 6 ans



Samedi 19 juin

Pousse

Médiathèque
Un atelier de danse pour les tout-petits autour de la nature
14h30 à 15h15 : 2-3 ans 15h45 à 16h30 : 4-5 ans - Parents-enfants

Du 25 au 29 juin

Fête foraine

Place de la mairie
Les manèges reviennent vous faire tourner la tête !



Samedi 26 juin

Céramique

Médiathèque
Pour rendre hommage à cette belle saison, fabrique un mobile en terre-cuite à suspendre chez toi ou dans le jardin !
14h30 à 15h30 : 7-9 ans
15h45 à 16h45 : 10-12 ans



Samedi 26 juin

Marquage des vélos

9h à 12h, place de la mairie.
En partenariat avec l'ADAV

Jeudi 1^{er} juillet

Fête de fin d'année de l'école de musique

18h30 à 20h
26,28 rue du Général de Gaulle
Gratuit, infos : 06 31 14 60 40 ou
ecolemusique@saint-laurent-blangy.fr



Vendredi 2 juillet

Bib'Echanges

Médiathèque
Club de lecture ouvert de 18h à 19h

Mardi 6 juillet

Inauguration de l'atelier vélo

18h, parking derrière la mairie.
En présence de M. le Maire et du président de l'ADV.

Mercredi 7 juillet

Atelier bricolage

Médiathèque
14h à 15h30 : 5-7 ans
16h à 17h30 : 8-12 ans
Sur le thème de la nature

Raconte-moi une histoire

Médiathèque
16h30 à 17h30
1h de contes et comptines pour les 3 à 7 ans.
Pour écouter et s'émerveiller à travers des histoires.



Activités

Petites mains

10h30 à 11h30 - Médiathèque
Autour de l'eau et des couleurs !
2-5 ans

DU 10 au 11 juillet

Les pauses bien-être

Parc Jean-Pierre Deleury
Salon du bien-être et de l'accompagnement en plein air



SAMEDI 10 JUILLET 2021 :	
10h15 - Mini Yoga (6 à 7 ans) avec Marie-Hélène BOBACHE	
11h00 - "Appréhender ses émotions" avec l'ETI avec Véronique ACKEL	
11h45 - Découverte du massage Rebezo pour toute la famille par Eglantine CARON	
14h00 - Découverte du massage méso-étre de l'estomac par Eglantine CARON	
15h00 - Méditation guidée par Mathilde TAQUET	
16h30 - Yoga Famille avec Marie-Hélène BOBACHE	
16h45 - "Appréhender ses émotions" avec l'ETI avec Véronique ACKEL	
17h00 - Méditation guidée par Florine FERET	
DIMANCHE 11 JUILLET 2021 :	
10h15 - Mini Yoga (6 à 7 ans) avec Marie-Hélène BOBACHE	
11h00 - "Appréhender ses émotions" avec l'ETI avec Véronique ACKEL	
11h45 - Découverte du massage Rebezo pour toute la famille par Eglantine CARON	
14h30 - Séance de Sophrologie avec Valériane SAVARY	
15h00 - Méditation guidée par Florine FERET	

Nombre de places limitées, inscrivez-vous directement aux stands.
Organisé par Mathilde Taquet - entreprise Tak'Aloe, 06 70 54 97 04, mathilde.fbo@gmail.com avec le soutien de la municipalité.

Samedi 10 juillet

Atelier fabrication de tampons

Médiathèque
Animé par Fanny Pinel
Découvrez la gravure d'images et repartez avec un tampon fait main.
Thème : feuilles et fleurs d'été.
(possibilité de venir avec son dessin)
14h30 à 15h30 : 7-9 ans
15h45 à 16h45 : 10-12 ans



Samedi 17 juillet

Sac à dos

Médiathèque
Un atelier pour les tout-petits : jeu de bruits et bruitages autour des contes ! Pour tous.
14h30 à 15h15 : 2-3 ans
15h45 à 16h30 : 4-5 ans
Cie Les lucioles s'en mêlent



Mercredi 21 juillet

Bébé-bouquine

Médiathèque
Un temps de lectures, comptines pour les petits. De 6 mois jusqu'à 3 ans
16h30 à 17h30

Atelier bricolage

Médiathèque
14h à 15h30 : 5-7 ans
16h à 17h30 : 8-12 ans
Sur le thème de la nature



Samedi 24 juillet

Labo sonore

Médiathèque
Atelier d'expérimentation sonore et création de musiques bizarres !
On les enregistre et... C'est parti !
14h30 à 15h30 : 5-8 ans
15h45 à 16h45 : 8-12 ans
encadré par Antoine Kempa



Merc.28 juillet

Ciné-goûter

Médiathèque
14h30 à 16h30 à partir de 5 ans

Ciné-ados

17h30 à 19h30 à partir de 10 ans

Activités petites mains

16h30 à 17h30 - Médiathèque
Autour de l'eau et des couleurs !
2-5 ans

Samedi 31 juillet

Atelier ciné à plat

Médiathèque
Viens découvrir l'animation en STOP MOTION avec des objets ou des vraies personnes ! Accessoires, déguisements, tout est permis !
14h à 15h30 : 7-9 ans
15h30 à 17h : 10-12 ans



Du 27 août au 20 octobre

Exposition Le monde fabuleux des oiseaux

Médiathèque
Expositions et ateliers !
Transformez-vous en ornithologue explorateur, une balade à voir et écouter !
Livrets-jeux, parcours avec tablettes, puzzle géant : une exposition ludique avec de nombreuses activités pour découvrir ce monde fabuleux ! Tout public.
Horaires de la médiathèque.
Informations : 03 21 15 30 90 ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr



Samedi 28 août

Ciné plein air

Parc Jean-Pierre Deleury, à partir de 20h
Projection du film à partir de 21h «Effacer l'historique»
Venez avec votre plaid !



Samedi 4 septembre

Bib en fête!

11h - 18h
Domaine de Vaudry-Fontaine
Tout le programme page 6



Mardi 7 septembre

Salon 24h emploi formation

Artois Expo. 9h30-12h30 / 14h-17h
Une occasion au candidats de rencontrer et de présenter son parcours professionnel et sa motivation auprès de plus de 35 entreprises et centres de formation.

Vendredi 10 septembre

Bib'Echanges

Club de lecture ouvert de 18h à 19h
Médiathèque Jean-Paul Fleurquin

Dimanche 12 septembre

Vide grenier

8h à 13h
Organisé par l'Etoile Sportive.
Bulletin d'inscription joint.



Samedi 18 septembre

SLB Fest Festival rock

à partir de 15h30, derrière la mairie
évolution des jeunes qui avaient gagné le tremplin 2020.
18h - 00h : 4 concerts
Les groupes présents :
• RICH ROBIN (Alternative Rock – Lille)
• Ghost Town Dog's
• Breaking the law (Rock Cover Band – Arras)
+ guests



La médiathèque sera fermée du 5 au 24 août
Pour vous réinscrire : pièce d'identité + justificatif de domicile (- 3 mois).
Gratuit pour les habitants du réseau M (Saint-Laurent-Blangy, Arras, Achicourt, Saint-Nicolas, Beaurains)

DOSSIER : l'offre de la ville pour accompagner la jeunesse

La commune de Saint-Laurent-Blangy propose un véritable parcours de vie à sa jeunesse. De la petite enfance, avec la crèche des Capucines et le relais Petite Enfance, à l'école primaire, en passant bien sûr par l'école maternelle, le panel d'accueil est important. Un panel auquel il faut ajouter les activités périscolaires, mais aussi les accueils de loisirs aux vacances, ouvert aux jeunes jusque 14 ans et les différents dispositifs d'aides portés par la commune avec ses partenaires. Nous vous proposons, au travers de ce dossier, de recenser les possibilités offertes dans la commune en terme d'accueil, mais aussi de vous présenter d'autres dispositifs qui doivent permettre à nos jeunes de vivre au mieux leur jeunesse dans la commune.



LA PETITE ENFANCE

Elle se divise en deux structures municipales, la crèche des Capucines et le relais Petite Enfance.



La crèche

Elle dispose de vingt-deux places et est ouverte, du lundi au vendredi, avec une amplitude horaire de 7 h 45 à 18 h15. Elle est encadrée par neuf agents qui gèrent de l'accueil régulier, mais aussi de l'accueil occasionnel. L'équipe est pluridisciplinaire (auxiliaire de puériculture, assistant petite enfance...) et axe sa pédagogie autour de la bienveillance et de l'autonomie. Le personnel est régulièrement formé aux nouvelles prises en charge, et bénéficiera, à titre d'exemple, d'une formation au langage bébé signe cet été. Des sorties sont organisées (piscine, ferme pédagogique, cité nature...) grâce au véhicule communal équipé pour le déplacement de très jeunes enfants. La restauration fait la part belle au 100 % bio, avec des repas bio, sains, savoureux et adaptés aux besoins des enfants.

L'admission de l'enfant se fait en fonction des places disponibles au sein de la structure. Une priorité est accordée aux familles immercuriennes et aux enfants non scolarisés. La demande d'accueil doit être formulée auprès de la directrice de la structure.

22 places
au sein du multi-accueil
03 21 07 17 05
crechecapucines@saint-laurent-blangy.fr
21 rue d'Amboise



4 écoles municipales

Deux pôles éducatifs :

Maternelle du PETIT PONT DE BOIS
rue Laurent Gers - 03 21 55 01 38
ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

École LENGLET
50 rue de Versailles - 03 21 55 44 54
ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45.

Directeur M. DEBREU

Maternelle LES CAPUCINES
Rue d'Amboise
ouverte de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45

École LANGEVIN - 03 21 55 37 38
40 rue de la Sambre
ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
L'école maternelle fonctionne de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

Directrice Mme ECREPONT

Les écarts d'ouverture entre les écoles maternelles et primaires vous permettent de reprendre vos enfants, selon leur âge, en toute tranquillité.

1 école intercommunale

Pôle Educatif Intercommunal du Val de Scarpe

9 classes pour 270 élèves

530 élèves scolarisés



Les 4 écoles municipales offrent de multiples services, comme la garderie périscolaire à partir de 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir. Chaque école peut compter sur sa propre cantine scolaire, avec un self-service pour les élèves du primaire, ce qui évite aux enfants tout déplacement entre la classe et le lieu de restauration. Les temps du midi, après la cantine, sont encadrés par des animateurs diplômés. Il est même possible de disposer d'une étude surveillée, le soir, à l'école Langevin.

Depuis toujours, les écoles ont été une des priorités du conseil municipal. Chaque été, des travaux sont menés afin de rendre agréable la scolarité des élèves, mais aussi afin d'entretenir au mieux ces bâtiments indispensables à la vie d'une commune. La toiture de l'école du Petit Pont de Bois a été changée, et le revêtement de sol le sera cet été. Des arceaux seront installés à l'entrée de l'école pour les vélos, la commune voulant privilégier au maximum ce moyen de circulation dans le cadre d'une liaison entre les écoles du Petit Pont de Bois et de Lenglet. L'école Langevin bénéficiera elle de travaux de décoration au rez-de-chaussée. Des films solaires seront posés sur toutes les fenêtres, et la cage d'escalier sera entièrement repeinte.

Le portail famille, accessible, sur le site de la commune (www.saint-laurent-blangy.fr) vous permet d'inscrire vos enfants à la garderie ou à la cantine. Il a été conçu pour simplifier la vie des parents, leur éviter les déplacements, l'attente, les démarches et leur permettre d'effectuer les démarches en ligne. Pour accéder à ce service, il vous suffit d'envoyer un mail (education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr) pour recevoir identifiant et mot de passe.

Restauration scolaire

4 points de restauration, chaque école dispose de son propre point de restauration scolaire et évite ainsi aux enfants tout déplacement entre la classe et le lieu de restauration.

55 000 repas servis chaque année aux élèves



Pensez au Portail Famille !

<https://saint-laurent-blangy.portail-familles.net>

Facilitez-vous la vie avec les inscriptions à l'Accueil de Loisirs, le règlement de la restauration scolaire et des séjours neige. Pour cela contactez le Service Education / Jeunesse de la Mairie education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr pour obtenir vos identifiants et disposer de votre espace personnalisé et sécurisé.

Le relais petite enfance

Il est mutualisé avec les communes de Saint-Nicolas, Feuchy, Athies et bien sûr Saint-Laurent-Blangy. Aurélie Savy, responsable du relais, accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil pour les enfants et fait aussi de la veille juridique.

Le relais petite enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les parents, les futurs parents, les assistantes maternelles agréées, les enfants, mais aussi pour les candidats ou candidates à l'agrément. Il doit permettre aux enfants de faire de nouvelles rencontres, de découvrir le jeu ou les jeux, le plaisir d'être ensemble. Comme pour la crèche, c'est la préparation idéale pour l'entrée à l'école maternelle.

Soixante-quatre assistantes maternelles sont recensées dans les quatre communes du relais petite enfance.



1 Relais Petite Enfance (R.E.P.) :

03 21 71 17 16 / 06 09 75 41 79
ram@saint-laurent-blangy.fr
21 rue d'Amboise

64 Assistantes maternelles

Liste des assistantes maternelles disponible sur le site de la ville rubrique PRATIQUE - jeunesse



Éducation

La commune dispose de quatre écoles, qui forment deux groupes scolaires. On trouve d'un côté les écoles Langevin, maternelle et primaire, et de l'autre l'école maternelle du Petit Pont de Bois et l'école primaire Lenglet. Avec la ville d'Arras, elle dispose également du pôle éducatif du Val de Scarpe.





Médiathèque

Appelée Médiathèque Jean-Paul Fleurquin, elle est ouverte à tous, des bébés aux personnes âgées. C'est un lieu de ressources, mais aussi et surtout de convivialité, de rencontres, de partage, de loisirs, qui se caractérise aujourd'hui par la diversité de ce qu'elle propose en terme de services et de supports. Elle compte en effet près de quarante mille documents, des livres aux CD audios, en passant par les DVD, les abonnements à des revues, les bandes dessinées classiques ou mangas. L'espace réservé aux plus petits est bien achalandé avec de multiples supports.

La médiathèque immercurienne fait partie du Réseau M, regroupant les médiathèques d'Arras, de Saint-Nicolas, de Beaurains et d'Achicourt. Cela permet d'accéder à un large catalogue en ligne, de suivre l'actualité des collections et des animations, de découvrir le patrimoine littéraire et historique local, mais aussi de consulter directement des ressources en ligne.

35000 documents vous attendent : livres, CD audios, DVD, abonnements à des revues, bandes-dessinées et un espace albums pour les petits.

La médiathèque c'est aussi des temps de lectures et d'animations autour du livre pour les tout-petits et les petits, des rencontres d'écrivains, des ateliers artistiques et de découvertes.

Elle organise chaque année de nombreuses animations et notamment le Festival Récrèa'Scènes qui permet chaque année aux enfants de découvrir des contes et spectacles féeriques.

Médiathèque municipale Jean-Paul Fleurquin

Contact : 03 21 15 30 90

mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

Domaine de Vaudry-Fontaine

29, rue Laurent Gers,

Mar : 9h-14h, mer et ven 14h-19h, sam : 10h-12h et 14h-17h30

Fermeture le lundi et le dimanche



La Base Nautique

Elle est gérée depuis le 1^{er} mai par l'Office de Tourisme d'Arras pays d'Artois (arraspaysdartois.com).

Kayak, canoë, rafting, Hydrospeed, Hot-Dog, Air-Boat, mais aussi VTT, tir à l'arc, course d'orientation ou encore disc-golf... la base nautique propose tout un panel d'activités nautiques ou terrestres !

Toutes ces activités peuvent être pratiquées sous forme de séances, de stages, ou encore de journées ou demi-journées.

Que vous soyez un particulier, une entreprise ou un comité d'entreprise, une collectivité, l'équipe de la base nautique saura s'adapter et répondre à vos besoins ou à vos envies. A Saint-Laurent-Blangy, tout est possible, tout est réalisable !



Contact : 03 21 73 74 93

basenautique@arraspaysdartois.com

Base Nautique, 25 rue Laurent Gers

Retrouvez également la liste des associations Immercuriennes en téléchargement sur le site de la ville rubrique PRATIQUE /SPORT, LOISIRS ET CULTURE



Offre culturelle et sportive

Accueil périscolaires et accueil de loisirs

A compter de cet été, l'accueil de loisirs de la commune sera géré par l'association Léo Lagrange. Le but est d'unifier les pratiques dans un cadre réglementé et réglementaire, la commune proposant également des mercredis récréatifs chaque semaine. Il n'y aura donc plus de différence entre les mercredis et les accueils de loisirs des vacances scolaires, que ce soit pendant l'année scolaire ou pendant l'été. Avec l'arrivée de l'association Léo Lagrange, les enfants de 2 ans et demi, scolarisés, pourront être accueillis dans les différentes structures, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les enfants sont accueillis jusque l'âge de 14 ans. Un accueil pour les adolescents (14 - 17 ans) est prévu l'été, une réflexion étant menée pour un éventuel accueil au long de l'année, type centre social, véritable lieu ressource pour ces jeunes en quête d'activités.

Le centre de loisirs fonctionne une semaine aux vacances d'automne (octobre - novembre), deux semaines lors des congés scolaires de février et de Pâques, mais aussi trois semaines en juillet et trois autres en août. L'inscription se fait là aussi sur le portail de la ville. Un séjour à la neige est également proposé lors des vacances de février.



École municipale de musique

Dirigée par Christophe Laloux, elle est connue et reconnue pour la qualité de son enseignement. Elle accueille les enfants de 4 à 6 ans pour un éveil musical. A partir de 6 ans, une formation musicale et instrumentale est proposée. Il est possible de découvrir la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor d'harmonie, le trombone, le tuba, la batterie et les percussions.

Les inscriptions sont prises le samedi 3 juillet de 9 h à 12 h, le lundi 30 août de 16 h à 18 h et le mercredi 1er septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Près de 400 enfants accueillis au sein de l'accueil de loisirs

Les jeunes de 3 à 14 ans peuvent profiter d'activités sportives et culturelles mais aussi de jeux et de découvertes tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Ils permettent notamment aux jeunes Immercuriens de découvrir les joies de la glisse lors du séjour neige.

Renseignements auprès du service Education Jeunesse de la Ville : 03 21 50 93 34 ou 38
education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr



Les documents d'inscription et les participations financières sont disponibles sur le site de la commune.

École Municipale de Musique

Contact : 03 21 24 83 50 - 06 31 14 60 40

ecolemusique@saint-laurent-blangy.fr

26 et 28 rue du Général de Gaulle

Ensemble des dispositifs d'aides adressés aux jeunes

AIDES COMMUNALES

Le coupon sport

Le coupon Sport est une coupure nominative. Entièrement dédié à la pratique sportive, il permet de régler les adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs à moindre coût partout en France. Il suffit de se rapprocher de la municipalité pour obtenir son coupon, valable auprès de toutes les associations immercuriennes.



Une aide favorisant les initiatives et les projets des jeunes Immercuriens

Ce n'est pas une nouveauté, puisqu'elle existe déjà depuis plusieurs années, mais elle n'est certainement pas connue de tous les jeunes Immercuriens. Dans le cadre de ces activités, le CCAS (centre communal d'action sociale) offre une aide à de jeunes Immercuriens qui auraient des projets pour la commune. Pour cela, il suffit d'avoir entre 14 et 21 ans, de contribuer à l'émergence d'un projet innovant à vocation culturelle, sportive, solidaire pour permettre l'émergence de citoyens engagés.

Nous voulons encourager financièrement la réalisation de ces projets par l'attribution d'une aide financière. Il faut pour cela que les jeunes s'impliquent dans la phase de préparation du projet, la constitution du dossier et des recherches de financement nécessaires à l'aboutissement du projet. Un dossier complet doit être retiré en mairie et complété avec la présentation du projet, sa nature, un résumé des motivations individuelles ou collectives ou encore un budget prévisionnel. «L'aide, dont le montant maximal ne pourra excéder 1 000 €, ne doit pas dépasser 80% du budget total du projet.»



Une aide au permis de conduire

Parce que c'est un atout considérable pour l'emploi et la formation, parce que cela nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous, le CCAS propose depuis le 25 juin 2021, une aide financière au permis de conduire de 150 € pour les jeunes Immercuriens âgés de 16 à 25 ans. En contrepartie, le bénéficiaire de l'aide s'engage à assister à une réunion citoyenne organisée par la mission locale du Pays d'Artois. Cette action informe sur les dispositifs d'engagement qui peuvent être proposés aux jeunes comme Sac Ados, bourse initiative jeunes, bénévolat, service civique.... Trente dossiers seront retenus par le CCAS chaque année. L'aide sera versée directement à l'auto-école.



Nouvelle Aide

Une aide pour un ordinateur à domicile

L'ordinateur est devenu un outil indispensable dans la vie scolaire, professionnelle et personnelle. Mais cela nécessite des moyens qui ne sont pas à la portée de tous. Le CCAS propose depuis le 25 juin 2021, une aide financière de 100 € aux jeunes Immercuriens âgés de 16 à 25 ans. En contrepartie, le bénéficiaire de l'aide s'engage à assister à une réunion citoyenne organisée par la mission locale du Pays d'Artois. Le remboursement se fera par mandat administratif une fois la contrepartie réalisée. Là aussi, trente dossiers par an seront retenus.

Pour le permis de conduire, une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une inscription à l'auto-école seront demandés. Pour l'ordinateur, outre les pièces d'identité et de justificatif de domicile, une facture acquittée de l'ordinateur de moins de deux mois devra être jointe au dossier.



Nouvelle Aide

Les complexes sportifs

Outre la base nautique, la commune possède un complexe sportif, la salle Jean-Zay. Cette salle de sport traditionnelle est complétée par une salle spécifique de gymnastique, une salle réservée au tennis de table, un dojo, pour le judo et le karaté. Le stade Georges-Cuvilly accueille les footballeurs de l'Etoile Sportive. Un terrain en herbe et un autre en synthétique (terrain Henri-Gressot) permettent aux quatre cents licenciés de pratiquer leur sport favori. L'équipement compte également une petite piste en macadam. On retrouve également à proximité deux terrains de tennis.

Un city stade et un boudrome sont disponibles rue Louise Michel, alors qu'un autre city stade est ouvert dans le quartier des Rosati. Enfin le skate parc et un boudrome sont aussi en accès libre au parc Jean-Pierre Deleury.

La cyber-base

Un dossier complet est à consulter dans le magazine Liaisons du mois de mai 2021. Cet équipement communal est en pleine évolution, et ouvert à tous pour favoriser l'accès au numérique.

Cyber Espace
Contact : 03 21 07 99 44
contact@aas.asso.fr
2 rue des Cévennes

Le Cyber Espace de Saint-Laurent-Blangy se situe au cœur des Nouvelles Résidences. On y accède depuis la Salle Jean Zay par la rue de la Sambre, direction école Langevin.

- 1 Salle de sport
- 3 City Parc
- 1 Cyber Espace
- 1 Skate park
- 2 Terrains de tennis
- 1 Stade de football
- +50 associations Immercuriennes



Inscription école de musique

26,28 rue du Général de Gaulle

- le samedi 3 juillet de 9h à 12h
- le lundi 30 août de 16h à 18h
- le mercredi 1^{er} septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h

L'école vous propose des cours de :

- Eveil Musical dès 4 ans le Mercredi de 11H à 12H
- Flûte Traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba et Batterie percussions.

Les cours seront assurés à partir du 06/09/2021 jusqu'au 05/07/2021 hors vacances scolaires.

(horaires des cours à définir avec les enseignants lors de la réunion du 03/04/2021 de 18H à 19H).

Retrouvez le dossier d'inscription en téléchargement sur le site de la ville onglet «PRATIQUE» rubrique Loisirs et culture

Renseignements au 06 31 14 60 40 ou ecolemusique@saint-laurent-blangy.fr
Christophe LALOUX, directeur de l'école de musique
26,28 rue du Général de Gaulle, 62223 Saint-Laurent-Blangy

Inscription



NOUVEAUTÉ ÉCOLE DE MUSIQUE

Musiciens en herbe ou non-musiciens : un nouvel atelier s'ouvre à vous à l'école de musique!

Un nouvel Atelier (Battucada) vous est proposé dès la rentrée de Septembre 2021, le Vendredi de 18h à 19h ou de 19h à 20h, 15 places maximum par groupes. Cet atelier est ouvert à toutes les personnes ayant ou n'ayant jamais pratiqué de la musique et souhaitant s'initier à la pratique de la musique par la rythmique des percussions brésiliennes.

Outre la base nautique, la commune possède un complexe sportif, la salle Jean-Zay. Cette salle de sport traditionnelle est complétée par une salle spécifique de gymnastique, une salle réservée au tennis de table, un dojo, pour le judo et le karaté. Le stade Georges-Cuvilly accueille les footballeurs de l'Etoile Sportive. Un terrain en herbe et un autre en synthétique (terrain Henri-Gressot) permettent aux quatre cents licenciés de pratiquer leur sport favori. L'équipement compte également une petite piste en macadam. On retrouve également à proximité deux terrains de tennis.

Un city stade et un boudrome sont disponibles rue Louise Michel, alors qu'un autre city stade est ouvert dans le quartier des Rosati. Enfin le skate parc et un boudrome sont aussi en accès libre au parc Jean-Pierre Deleury.

La cyber-base

Un dossier complet est à consulter dans le magazine Liaisons du mois de mai 2021. Cet équipement communal est en pleine évolution, et ouvert à tous pour favoriser l'accès au numérique.

Cyber Espace
Contact : 03 21 07 99 44
contact@aas.asso.fr
2 rue des Cévennes

Le Cyber Espace de Saint-Laurent-Blangy se situe au cœur des Nouvelles Résidences. On y accède depuis la Salle Jean Zay par la rue de la Sambre, direction école Langevin.

- 1 Salle de sport
- 3 City Parc
- 1 Cyber Espace
- 1 Skate park
- 2 Terrains de tennis
- 1 Stade de football
- +50 associations Immercuriennes



Inscription école de musique

26,28 rue du Général de Gaulle

- le samedi 3 juillet de 9h à 12h
- le lundi 30 août de 16h à 18h
- le mercredi 1^{er} septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h

L'école vous propose des cours de :

- Eveil Musical dès 4 ans le Mercredi de 11H à 12H
- Flûte Traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba et Batterie percussions.

Les cours seront assurés à partir du 06/09/2021 jusqu'au 05/07/2021 hors vacances scolaires.

(horaires des cours à définir avec les enseignants lors de la réunion du 03/04/2021 de 18H à 19H).

Retrouvez le dossier d'inscription en téléchargement sur le site de la ville onglet «PRATIQUE» rubrique Loisirs et culture

Renseignements au 06 31 14 60 40 ou ecolemusique@saint-laurent-blangy.fr
Christophe LALOUX, directeur de l'école de musique
26,28 rue du Général de Gaulle, 62223 Saint-Laurent-Blangy

Inscription

AIDES DE NOS PARTENAIRES

Le Pass'Jeune

Sport, culture, loisirs, mobilité... le Pass' Jeune, c'est un panel d'activités et de sorties pour seulement 10 € par an. Il permet d'accéder à une multitude de sorties exceptionnelles, d'offres municipales, d'associations et d'entreprises, de structures sportives et culturelles, et bien d'autres. Il est accessible à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans habitant les communes d'Achicourt, Agny, Anzin-Saint-Aubin, Arras, Athies, Beaurains, Écurie, Fampoux, Feuchy, Marœuil, Mercatel, Neuville-Vitasse, Rœux, Sainte-Catherine, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas et Tilloy-les-Mofflaines. Toutes les activités proposées dans ces différentes villes entrent dans le cadre du Pass'Jeune. On peut ainsi faire du golf à Anzin, de la pêche à Sainte-Catherine, du bowling à Arras, mais aussi de bénéficier d'une carte annuelle chez Artis pour 15 €, au lieu de 30 € !

Les offres du Pass'Jeunes 2021 en téléchargement sur le site de la ville rubrique PRATIQUE/SCOLARITÉ, JEUNESSE



Sac ados

L'opération s'adresse aux jeunes du Pas-de-Calais, de 16 à 25 ans, qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances en autonomie. L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des vacances ou n'ayant pas l'occasion de partir de manière autonome. Le Conseil Départemental, initiateur de cette opération, fournit à chaque candidat retenu un sac de voyage contenant une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances à hauteur de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais, et 150 € pour les autres destinations. Ce sac contient également des assurances nominatives, responsabilité civile et rapatriement et un accompagnement par des référents locaux au sein de structures conventionnées avec le département. Renseignements et inscriptions sur le site (www.jeunesdu62.fr).



Le permis citoyen

Une aide au permis de conduire, c'est 400 € pour financer son permis de conduire en contrepartie d'un engagement bénévole de 35 heures auprès d'une association du Pas-de-Calais. Une bonification de 200 € pour être accordée sous certaines conditions aux jeunes en situation de handicap. Cette action est ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans qui peuvent faire leur engagement citoyen dans une association de jeunesse, culturelle, sportive, environnementale ou encore caritative. Renseignements et inscriptions sur le site (www.jeunesdu62.fr).



Une aide au BAFA

Vous souhaitez devenir animateur BAFA (brevet d'aptitude au fonction d'animateur) ? La CAF (Caisse d'allocations familiales), mais aussi d'autres organismes, comme la municipalité, peuvent vous aider à financer votre formation. Le BAFA permet, à partir de l'âge de 17 ans, d'exercer des missions d'encadrement, d'animation et d'obtenir une certification. Renseignements et inscriptions sur le site (www.jeunesdu62.fr).



Ely et ses pépites pour votre bien-être

C'est une passionnée. Depuis toujours. Une passionnée de pierres qui partageait sa passion avec sa famille, ses amis, mais qui a désormais décidé d'aller plus loin en créant sa propre entreprise, « Ely et ses pépites ». Le confinement est aussi passé par là. « Ce fut un déclic, car c'était difficile au travail. » Formatrice en amiante et dans la prévention des risques, Émilie Karlé a décidé de continuer à accompagner les personnes, mais dans un tout autre domaine... même si celui-ci reste dans les minéraux... « J'ai regardé ce que je pouvais apporter dans le domaine de la pierre naturelle et de la lithothérapie. Et je me suis lancée. » Pas question de faire les choses à moitié et de faire n'importe quoi, car Émilie est une perfectionniste. « Je réalise un bilan avec la personne pour bien connaître et pour identifier ses besoins. L'identification des facteurs déclenchants de certains problèmes est primordiale pour en identifier la cause et proposer des solutions. » Comme par exemple, la confection d'un bracelet en pierres naturelles personnalisés. « Il existe plus de 5 000 variétés de pierres naturelles, qui ont des actions qui peuvent être différentes en fonction des besoins. Je travaille aussi avec des huiles essentielles, qui peuvent être un excellent complément. L'objectif à terme sera de faire des soins énergétiques en associant les bienfaits des pierres et des huiles essentielles » Et si Émilie sent qu'un complément de prise en charge est nécessaire, elle n'hésite pas à diriger ses clients vers des thérapeutes. « Il faut aussi savoir passer la main à des professionnels, lorsque cela est nécessaire. Il y a une limite dans la prise en charge. » Émilie confectionne également des bracelets de vie. « Ils sont personnalisés grâce à des informations reçues sur la



personne (comme son nom, sa date de naissance...). En liant la lithothérapie et la numérologie, on identifie alors les pierres qui correspondent. » Si son activité démarre plutôt bien, Émilie a aussi d'autres projets. « Je voudrais avoir mon atelier de confection, mais aussi proposer des soins aux personnes. C'est un plus dans la prise en charge car chaque personne est différente. C'est aussi pour cela que j'aime ce métier, car chaque prise en charge est unique. »

Ely et ses pépites, Emilie Karlé. Contact par téléphone (06/71/26/57/17), par Facebook (Ely et ses pépites) ou sur Instagram.



OFFRE VALABLE POUR LES HAUTS DE FRANCE

SÉANCE DE PHOTOGRAPHIES
« MON ANIMAL ET MOI »

60 euros, déplacement inclus dans les départements du Nord et du Pas de Calais ;

Remise en format numérique de 4 clichés square sur le thème « 4 saisons » ;

Tous les animaux de compagnie sont les bienvenus.

Impression à la demande en supplément ;

La séance a lieu à votre domicile, renseignements par mail à elrina-obrien@hotmail.com ou sur les réseaux sociaux.

Mme DUCHATEAU née SCRIBOT
Louisette, le 05 mai 2021 à Arras

M. LABESSE Jean-Pierre, le 07 mai 2021 à Arras

M. LÉTIENNE Edouard, le 07 juin 2021 à Arras

M. PLUSS Claude, le 17 juin 2021 à Saint-Laurent-Blangy

Mme JANSOONE - MERCIER Dominique, le 21 juin 2021 à Saint-Laurent-Blangy

Dès 12 ans OBJECTIF : TOUS VACCINÉS !

Chères Immercuriennes et chers Immercuriens.

Avec l'ensemble des 46 maires du Grand Arras, nous avons à cœur de réaliser un appel collectif à destination des 108 000 habitants du territoire avec un message simple : vaccinons-nous !

Vous le savez, avec l'ensemble des acteurs et des partenaires, nous pensons évidemment aux personnels du Centre Hospitalier d'Arras et aux professionnels de santé en général, nous avons redoublé d'efforts pour organiser de manière efficace la campagne de vaccination.

Aujourd'hui, au 28 juin 2021, à l'échelle de la Communauté Urbaine, plus de 35 000 vaccinations ont été réalisées à Artois Expo et 35 000 autres dans les établissements du Groupe Hospitalier Artois-Ternois. C'est bien, très bien, mais pas encore suffisant pour faire face aux probables nouvelles vagues liées aux variants.

Depuis la mi-juin, la vaccination est ouverte aux habitants âgés de 12 ans et plus. Sachons en profiter ! Se faire vacciner le plus rapidement possible nous permettra de nous protéger collectivement et de retrouver une activité sociale « normale » et sereine.

Faisons-le pour nos proches, faisons-le pour nous !

Amicalement,



Frédéric LETURQUE,
Président
de la Communauté Urbaine d'Arras

Nicolas DESFACHELLE,
Maire de
Saint-Laurent-Blangy



LES JEUNES : VACCINEZ-VOUS !

Lorsqu'il a fallu adapter vos comportements et habitudes pour protéger les plus vulnérables et fragiles d'entre nous, vous avez répondu présents. Ce comportement a été remarquable et restera dans les mémoires.

Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle phase, celle de la vaccination massive de l'ensemble de la population. Des plus jeunes aux plus âgés, nous avons l'opportunité extraordinaire de nous protéger et par la même occasion de protéger ceux qui nous entourent.

Je connais les réticences de quelques-uns, j'entends les interrogations, je comprends les craintes, mais sachez que ce vaccin est notre porte de sortie de crise. C'est la vôtre également !

Nous avons la chance de vivre dans une société capable de produire un vaccin efficace particulièrement rapidement après sa découverte.

Ne passez pas à côté de cette opportunité et saisissez la balle au bond afin de vous projeter vers des lendemains meilleurs.

Vous le méritez !



Ziad KHODR,
Conseiller Délégué à la promotion de la Santé
de la Communauté Urbaine d'Arras

COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

- ➔ **Prendre rendez-vous sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)**
- ➔ **La vaccination est ouverte à tous dès 12 ans**
- ➔ **Pour les mineurs, avoir l'autorisation des parents**
- ➔ **C'est gratuit !**